



LA POSTE PRESENTE SA NOUVELLE GAMME DE VEHICULES ELECTRIQUES A L'OCCASION DE L'ECO-EXPO EN CHARENTE MARITIME LE 26 JUIN 2009

LE GROUPE LA POSTE, PIONNIER EUROPEEN POUR L'UTILISATION DE VEHICULES ELECTRIQUES

Véhicules et quads électriques, vélos à assistance électrique, camions double pont : dans le cadre de son Plan National Transports Propres, La Poste se dote d'une gamme complète de véhicules propres et deviendra le leader européen pour l'utilisation de véhicules électriques. Son objectif : moins 15 % d'émissions de CO₂ liées aux transports d'ici 2012.

En lançant des consultations européennes de grande envergure, en participant activement aux travaux du groupe d'industriels installé par le Président de la République pour développer le marché du véhicule électrique en France, La Poste construit aujourd'hui le modèle économique et sociétal qui permettra demain de s'adapter aux inévitables restrictions du transport thermique et de répondre aux enjeux de la sauvegarde de l'environnement. Les 100 000 facteurs, qui parcourent 760 millions de Km par an à la rencontre des Français (50 fois le tour du monde chaque matin !), en sont les ambassadeurs.

PREMIERE NATIONALE : LES NOUVELLES VOITURES ELECTRIQUES ACTUELLEMENT TESTEES PAR LES FACTEURS

Le groupe La Poste a lancé une consultation internationale pour intégrer dans sa flotte 500 véhicules électriques, avec un objectif de 10 000 voitures si l'expérience réussit. L'utilisation de voitures électriques permet d'économiser 3 tonnes de CO₂ par an et par véhicule, par rapport à une voiture traditionnelle. L'acquisition de ces 500 véhicules permettra donc une diminution annuelle de 1500 tonnes de CO₂.

Cette consultation a été un succès, puisque de nombreux opérateurs et industriels recourant aux technologies du monde entier ont répondu selon le cahier des charges de La Poste, particulièrement attentive aux problématiques d'autonomie des batteries, de leur recyclage et de maintenance des véhicules accessible en tout point du territoire.

En Mars 2008, La Poste pré-sélectionnait deux constructeurs à l'issue de cette consultation : Micro-Vett/Newteon et Venturi Automobiles. L'un comme l'autre sont associés à un grand



industriel automobile : FIAT pour Micro-Vett/Newteon et PSA pour Venturi automobiles. Le groupe La Poste a ensuite décidé à l'automne dernier, après que les prototypes ont été testés avec succès par sa direction technique du Courrier, de retenir Micro-Vett/ Newteon et Venturi Automobiles, pour fournir chacun, 5 véhicules électriques « pré-séries ».

Ces véhicules de pré-série sont actuellement testés en situation réelle de distribution par des facteurs d'Aquitaine, de Paris et de Longjumeau. Pour la première fois, ces véhicules sont exposés et c'est à La Rochelle.

DES VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUES POUR FACILITER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES FACTEURS

La Poste dispose d'ores et déjà de 2200 vélos à assistance électrique (VAE), en acquerra près de 1400 supplémentaires d'ici la fin de l'année 2009 et jusqu'à 6000 d'ici à 2012.

Avec l'acquisition de nouveaux VAE, La Poste remplit plusieurs objectifs : permettre aux facteurs à mobilité réduite de continuer à exercer leur métier, aider les facteurs à distribuer le courrier sur les tournées dont la topographie est la plus difficile et, enfin, remplacer les 2 roues motorisées. D'une autonomie de 18 à 22km et pesant 30kg, le VAE a vocation à remplacer des scooters pour des tournées inférieures à 15km et ayant une pente d'un dénivelé limité à 10%.

Parmi les nombreux avantages de ce type de transport utilitaire, on constate 70 % d'efforts en moins grâce à l'assistance au pédalage, ce qui permet ainsi aux facteurs, plus spécifiquement les facteurs à mobilité réduite, de distribuer le courrier dans des conditions optimales et confortables.

Le VAE évite le remplacement d'une tournée vélo par une tournée cyclomoteur : soit une diminution de 0,7 tonnes par véhicule et par an.

UN NOUVEAU VEHICULE PROPRE ET ORIGINAL AU SERVICE DES FACTEURS : LE QUAD ELECTRIQUE

Après un test concluant sur 10 quads, La Poste a lancé en mars 2008 une consultation européenne pour la livraison de 300 quads électriques, puis de 3000 d'ici à 2012. La remise des prototypes est en cours.

Le quad électrique a vocation à remplacer des 2 roues motorisés ou dans certains cas des 4 roues thermiques. Il est prévu pour les zones urbaines et suburbaines ou encore dans des zones piétonnes interdites aux véhicules thermiques. Le quad est conçu pour rouler sur des



voies bitumées (rues et routes) et des chemins carrossables. La sécurité est renforcée par rapport à un deux roues grâce à un habitacle protégé.

Le quad électrique permet une économie de 3 tonnes de CO₂ par an et par véhicule, et véhicule parfaitement la nouvelle politique environnementale et responsable de La Poste.

DE NOUVEAUX CHARIOTS ELECTRIQUES POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE SERVICE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL AMELIOREES

La Poste modernise également les outils de travail quotidien des facteurs piétons, en renouvelant sa gamme de chariots par des modèles ergonomiques et électriques facilitant les tournées piétonnes.

3 nouveaux modèles sont désormais proposés aux facteurs dont un électrique. Plus mobiles, équipés de 4 roues dont 2 pivotantes à l'avant et conçus pour être « poussés » et non « tirés » par les utilisateurs, ils limitent les troubles musculo – squelettiques et diminuent l'effort global.



60 chariots électriques ont d'ores et déjà été déployés sur le territoire pour proposer une meilleure qualité de service aux clients de La Poste et permettre aux postiers, même à mobilité réduite, de poursuivre leur activité dans de meilleures conditions.